

[Text]

soit à peu près 60 p. 100 de tous nos pensionnés et coûtera, comme je l'ai dit en Chambre, autour de 300 millions de dollars supplémentaires, très précisément, 290 millions de dollars.

La seconde partie du bill est aussi un paiement accru sous la forme suivante: une modification à l'allocation aux conjoints afin de garder le partenaire qui n'a pas encore 65 ans et dont le mari ou la femme, pensionné de plein droit, décède, sur le rôle de paiement pour six mois supplémentaires. Cette mesure coûtera dans sa première année 1,400 mille dollars approximativement.

Je ne crois pas, monsieur le président, que j'ai à ajouter quoi que ce soit comme détails sinon que les pensionnés canadiens recevront en janvier dans leurs chèques mensuels, la formule d'application qu'ils auront à remplir s'ils sont éligibles à cette hausse du supplément, et une note leur soulignant que 100,000 Canadiens pensionnés, de plus, seront maintenant éligibles à quelque chose de supplémentaire et leur demandant de vérifier s'ils sont parmi ces 100,000 Canadiens-là. Merci.

Le président: Merci madame le ministre.

Thank you, Madam Minister. I take it that we go first round to every party and I also take it from the Conservative—Dr. Rynard, have you the opening statement for this or has Miss MacDonald?

Mr. Rynard: Yes.

The Chairman: After Dr. Rynard, I will recognize Mr. Knowles and then I will continue with the *Créditistes* and the Liberals. Mr. Rynard.

Mr. Rynard: Yes. I think this bill is a very good bill. I am just wondering whether it really goes far enough in some respects of the \$10 and \$10, with the way things have been going and the difficulty that older people have in making contacts and getting around to the places that they have to. I also want to introduce something here that is not in this bill but which I think is of importance. Take a couple who are living together under those conditions where they are getting the \$10 and \$10. They are living in their own little house out in the country or in a little house in the suburbs of a town or village, paying rent and keeping the place up, paying for fuel, heating and lighting and so forth. Those people are not eligible to go into the houses in the cities or on the edges of the cities. They are not eligible, nor are their applications considered even if they had eligibility, because they have a place to live. But those very same people can go into a town or a city and get lodging at \$60 to \$100 a month, and they will get heat, light and everything provided. I think right there you have discrimination against those people who try to live in their own homes. They should be encouraged to do so, yet they find it much more economical to get out of that house, give it away or close it up because it is getting old and needs repairs, and be eligible for one of those houses subsidized by the people of Canada or even subsidized by those old-age pensioners.

[Translation]

in the House, will cost approximately \$300 million more, more specifically, \$290 million.

The second part of the bill concerns an increase in payment in the following manner: a change in the spouses' allowance so that a deceased pensioner's spouse who has not yet reached the age of 65 can be kept on the payment role for an extra six months. In the first year this will cost approximately \$1.4 million.

I do not think I have to give any further details, Mr. Chairman, except to add that Canadian pensioners, in January, will receive with their monthly cheque the application formula that they will have to fill out if they are eligible for this increase in the supplement and there will also be a note to the effect that another 100,000 Canadian pensioners are now eligible to a supplement and they will be asked to check to see if they fall in that category. Thank you.

The Chairman: Thank you, Madam Minister.

Merci, madame le ministre. Nous accorderons donc le droit de parole à un représentant de chaque parti, tout d'abord, et je crois que les conservateurs... Monsieur Rynard, avez-vous une déclaration à faire à ce propos ou céderais-je plutôt la parole à M^{lle} MacDonald?

Mr. Rynard: Oui.

Le président: Après M. Rynard, j'accorderai le droit de parole à M. Knowles et nous passerons ensuite aux *Créditistes* et, enfin, aux Libéraux. Monsieur Rynard.

Mr. Rynard: Oui. Je crois que ce projet de loi est très bon. Je me demande tout simplement s'il va assez loin, car \$10 et \$10 dans la conjoncture actuelle et tenant compte des difficultés qu'ont les citoyens de l'âge d'or à se déplacer peut paraître un peu mince. J'aimerais aussi présenter quelque chose qu'on ne trouve pas dans le projet de loi, mais qui me semble avoir quelque importance. Prenons l'exemple d'un couple à qui l'on accorde ce supplément de deux fois \$10. Ils vivent dans leur petite maison à la campagne ou en banlieue, ils doivent payer leur loyer, entretenir cette maison, payer le mazout, chauffage, électricité, etc. Mais ils n'ont pas le droit d'habiter des maisons en ville ou à proximité des villes. De toute façon, même s'ils avaient le droit, leurs demandes ne sont même pas prises en considération parce qu'ils ont déjà quelque endroit où vivre. Mais ce sont les mêmes qui peuvent aller en ville se loger à \$60 ou \$100 par mois, avec chauffage, électricité, etc., tout compris. Je crois qu'il y a déjà là une discrimination contre les gens qui essayent de vivre dans une maison qui leur appartient. On devrait les y encourager mais ils s'aperçoivent qu'il est au contraire beaucoup plus économique d'abandonner cette maison d'une façon ou d'une autre parce qu'elle se détériore avec les années et de pouvoir ainsi bénéficier d'une de ces maisons subventionnée par la population canadienne, voire par les retraités.